

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

ANALYSE DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES PAR OBJETS

L'objectif du système de classification des dépenses par objets, tel qu'il est défini par le ministère des Affaires municipales et des Régions, est de fournir une information de la nature économique des biens et des services acquis et de toutes autres dépenses.

Cette année, certains changements ont été apportés à la présentation budgétaire afin de se conformer aux directives du ministère des Affaires municipales et des Régions. Les revenus généraux transférés aux activités d'investissement telle la portion de la contribution destinée à l'amélioration du service de l'eau, ainsi que les remboursements de capital liés à des dépenses de fonctionnement ne sont plus inclus dans la section « Autres activités financières ». Ils sont désormais présentés dans le tableau intitulé « État des activités financières de fonctionnement » à la section « Affectations » soit dans la rubrique « Activités d'investissement » ou dans « Remboursement de capital ». Les remboursements de capital subventionnés ne sont plus, ainsi, présentés au budget de fonctionnement.

Le budget de 2007 a été redressé pour ces éléments afin de le rendre comparable avec celui de 2008.

Graphique 5
Dépenses par objets

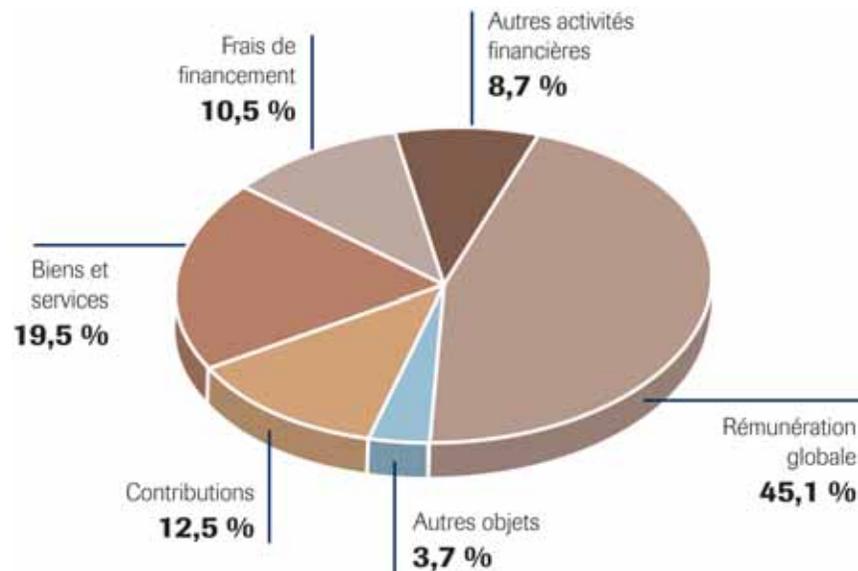


Tableau 28
Analyse des dépenses de fonctionnement par objets et des autres activités financières
(en milliers de dollars)

	Comparatif 2007	Budget 2008	Écart en %
Dépenses de fonctionnement			
Rémunération			
- élus	9 242,1	9 434,8	2,1
- employés	1 344 984,2	1 367 742,3	1,7
	1 354 226,3	1 377 177,1	1,7
Cotisations de l'employeur	401 305,7	414 294,1	3,2
Transport et communication	43 866,8	40 473,0	(7,7)
Services professionnels			
- honoraires professionnels	54 805,6	70 898,7	29,4
Services techniques et autres	220 520,0	251 354,7	14,0
Location, entretien et réparation			
- location	95 473,7	90 788,4	(4,9)
- entretien et réparation	74 814,5	80 021,3	7,0
	170 288,2	170 809,7	0,3
Biens non durables			
- fourniture de services publics	86 433,4	86 495,3	0,1
- autres biens non durables	139 312,6	142 406,1	2,2
	225 746,0	228 901,4	1,4
Biens durables	6 317,5	11 444,8	81,2
Frais de financement			
- intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge :			
- de la municipalité	263 265,1	268 989,4	2,2
- des gouvernements du Québec et du Canada	99 083,7	93 863,1	(5,3)
- des tiers	49 890,5	51 517,0	3,3
- autres frais de financement	1 420,9	1 414,5	(0,5)
	413 660,2	415 784,0	0,5
Contributions à des organismes			
- organismes municipaux			
- répartition des dépenses	28 313,6	27 313,6	(3,5)
- autres	310 325,7	335 698,3	8,2
- organismes gouvernementaux	42 526,9	47 186,2	11,0
- villes reconstituées	16 344,7	14 271,1	(12,7)
- autres organismes	68 141,8	70 277,9	3,1
	465 652,7	494 747,1	6,2
Autres objets			
- créances douteuses ou irrécouvrables	17 661,8	18 011,6	2,0
- autres	115 311,4	129 926,8	12,7
	132 973,2	147 938,4	11,3
Total des dépenses de fonctionnement	3 489 362,2	3 623 823,0	3,9
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	332 388,3	344 703,7	3,7
Total des autres activités financières	332 388,3	344 703,7	3,7
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	3 821 750,5	3 968 526,7	3,8

LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Le tableau ci-dessous présente les principales composantes de la masse salariale, soit la rémunération et les contributions de l'employeur. Ces dernières comprennent la contribution de la Ville aux différents régimes étatiques (charges sociales) ainsi que les différents avantages sociaux.

En 2008, la rémunération globale s'élève à 1 791 471,2 \$, soit 45,1 % du budget global de dépenses de fonctionnement de la Ville. Il s'agit d'une hausse d'environ 35,9 M\$, ou 2,0 %, par rapport au comparatif 2007.

Tableau 29
Composantes de la masse salariale

(en milliers de dollars)

	Budget 2008	Part relative
Rémunération	1 377 177,1	76,9 %
Charges sociales	153 204,9	8,5 %
Avantages sociaux		
Régimes de retraite (services courants)	147 798,1	8,3 %
Autres dépenses relatives aux régimes de retraite	39 382,8	2,2 %
Assurances collectives	69 559,5	3,9 %
Autres avantages	4 348,8	0,2 %
	261 089,2	14,6 %
Total	1 791 471,2	100,0 %

Les principaux ajustements de la rémunération globale sont :

Au niveau de la rémunération :

- une augmentation de plus de 24,7 M\$ provenant principalement des indexations salariales des employés;
- une augmentation de 11,1 M\$ attribuable aux progressions des employés dans leurs échelles salariales;
- une baisse 2,9 M\$ provenant de modifications de certaines hypothèses portant, entre autres, sur les employés mis en disponibilité et les employés prêtés à divers organismes (excluant les employés liés à l'activité sécurité du revenu);
- une baisse d'environ 6,9 M\$ découlant de l'entente conclue entre la Ville et le Gouvernement du Québec relativement au transfert à celui-ci de la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Montréal.

Au niveau des cotisations de l'employeur :

- une augmentation de 9,9 M\$, touchant particulièrement les dépenses relatives aux régimes de retraite et certaines contributions aux régimes étatiques.

Tableau 30
Analyse de la rémunération et des cotisations de l'employeur

(en années-personnes et en milliers de dollars)

	Structures autorisées	Rémunération	Cotisations de l'employeur		Total de la rémunération globale
			Avantages sociaux	Charges sociales	
			000 \$	000 \$	
	a-p.	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Élus	105,0	9 434,8	2 903,5	597,2	12 935,5
Cadres et contremaîtres	1 981,7	180 036,8	46 168,8	17 934,4	244 140,0
Professionnels et cols blancs	7 347,5	393 640,5	83 501,7	48 262,3	525 404,5
Cols bleus	4 613,6	242 617,6	54 949,3	33 217,6	330 784,5
Policiers	4 336,3	338 835,5	26 221,2	29 788,5	394 845,2
Pompiers	2 283,8	173 222,8	41 694,6	18 463,9	233 381,3
Préposés aux traverses d'écoliers	224,4	5 885,7	0,0	656,4	6 542,1
Total	20 892,3	1 343 673,7	255 439,1	148 920,3	1 748 033,1
Sécurité du revenu ¹		33 503,4	5 650,1	4 284,6	43 438,1
Total	20 892,3	1 377 177,1	261 089,2	153 204,9	1 791 471,2

¹ À compter de 2008, à la suite de l'entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la Sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Montréal sera assurée par le gouvernement du Québec. Les effectifs œuvrant dans ce secteur qui demeurent des employés de la Ville de Montréal sont prêtés au gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ces employés ne font pas partie de la structure d'effectifs de la Ville de Montréal mais leur rémunération apparaît dans le budget de dépenses.

LA VARIATION DE L'EFFECTIF

En 2008, la structure autorisée au budget de fonctionnement s'élève à 20 892,3 années-personnes, ce qui représente une baisse de 839,7 années-personnes par rapport au comparatif de 2007.

Les unités d'affaires ont réduit leurs effectifs de 408,8 années-personnes à la suite de différents réaménagements et réorganisations du travail. L'impact de cette réduction sur la rémunération globale est de l'ordre de 27,5 M\$.

D'autre part, une baisse additionnelle nette de 430,9 postes a pu être réalisée. Celle-ci se compose d'abord par l'ajout de 243,8 postes pour des dossiers prioritaires de l'administration municipale (activités liées aux bibliothèques, la propreté, la sécurité dans le métro, aux premiers répondants ainsi qu'au projet e-Cité/311) ainsi que 115,2 années-personnes à la suite de divers ajustements de structures. Enfin, l'entente concernant le transfert au gouvernement du Québec de la gestion de l'activité sécurité du revenu amène une baisse de 789,9 postes.

Variation de l'effectif en arrondissement

L'effectif dans les arrondissements est en baisse de 150,2 années-personnes par rapport au comparatif de 2007. Cette variation nette provient d'une réduction de 230,4 postes résultant de l'effort déployer dans le cadre de l'objectif de réduction des effectifs et par l'ajout de 80,2 postes principalement reliés aux dossiers prioritaires, tels que la propreté et l'augmentation de l'offre de service dans les bibliothèques, ainsi qu'aux mouvements de personnel entre les arrondissements et les services centraux à la suite de la décentralisation de l'activité e-Cité/311.

Variation de l'effectif dans les services centraux et aux autres postes budgétaires

L'effectif des services centraux est en baisse de 714,0 années-personnes en 2008 par rapport au comparatif de 2007. Cette variation nette résulte d'une réduction de 174,5 postes en lien avec les objectifs budgétaires et d'une réduction additionnelle de 789,9 années-personnes à la suite du transfert du dossier de la sécurité du revenu. De plus, 250,4 postes ont été créés afin de répondre aux dossiers prioritaires, tels que la sécurité dans le métro et la gestion de l'eau.

L'effectif des autres postes budgétaires est en hausse de 24,5 années-personnes à la suite principalement du transfert de certains postes provenant du Service des communications et des relations avec les citoyens liés au projet e-Cité/311.

Tableau 31
Effectif réparti selon la structure organisationnelle

(en années-personnes)

	Comparatif 2007 ¹	Dossiers prioritaires et ajustements ²	Réduction d'effectif	Budget 2008
Arrondissements				
Ahuntsic-Cartierville	382,2	15,7	(21,9)	376,0
Anjou	214,3	0,0	(5,9)	208,4
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	495,4	7,1	(13,5)	489,0
Lachine	265,0	1,0	(11,7)	254,3
LaSalle	316,7	3,4	(2,0)	318,1
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	94,3	0,0	0,0	94,3
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	545,3	(5,3)	(1,8)	538,2
Montréal-Nord	365,4	0,0	(13,3)	352,1
Outremont	105,5	0,0	(4,0)	101,5
Pierrefonds-Roxboro	266,7	0,0	(5,0)	261,7
Plateau-Mont-Royal	422,0	6,0	(18,5)	409,5
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	395,7	8,6	(8,8)	395,5
Rosemont-La Petite-Patrie	562,9	6,7	(17,2)	552,4
Saint-Laurent	552,7	12,7	(34,0)	531,4
Saint-Léonard	293,0	0,0	(8,5)	284,5
Sud-Ouest	401,7	8,3	(14,0)	396,0
Verdun	310,5	2,0	(13,0)	299,5
Ville-Marie	526,5	7,0	(14,3)	519,2
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	440,1	7,0	(23,0)	424,1
Total des arrondissements	6 955,9	80,2	(230,4)	6 805,7
Services centraux				
Direction générale	21,0	(2,0)	0,0	19,0
Affaires corporatives	1 911,3	0,5	(63,1)	1 848,7
Capital humain	118,0	6,0	(7,0)	117,0
Commission de la fonction publique	6,0	0,0	0,0	6,0
Commission des services électriques	109,0	8,0	0,0	117,0
Communications et relations avec les citoyens	157,2	(22,0)	(6,0)	129,2
Développement culturel, Qualité du milieu de vie et Diversité ethnoculturelle	1 702,1	(770,4)	(33,1)	898,6
Finances	495,0	24,0	(21,5)	497,5
Infrastructures, Transport et Environnement	1 144,9	35,9	(8,0)	1 172,8
Mise en valeur du territoire et du patrimoine	732,3	24,4	(27,7)	729,0
Police	5 651,1	151,1	(8,1)	5 794,1
Sécurité incendie	2 670,7	4,0	0,0	2 674,7
Vérificateur général	35,0	1,0	0,0	36,0
Total des services centraux	14 753,6	(539,5)	(174,5)	14 039,6
Autres postes budgétaires³	22,5	28,4	(3,9)	47,0
Total	21 732,0	(430,9)	(408,8)	20 892,3

¹ Les données du comparatif 2007 ont été redressées afin de tenir compte d'un nouveau calcul de l'effectif du service de police ainsi que de ceux du Système intégré de gestion.

² Cette rubrique comporte notamment les postes affectés à des projets prioritaires dans les arrondissements, dont des activités liées aux bibliothèques et à la propreté. Dans les services, il s'agit, entre autres d'activités liées à la sécurité dans le métro, aux premiers répondants et au projet e-Cité/311.

³ L'effectif présenté sous cette rubrique est lié au projet Système intégré de gestion de Montréal ainsi qu'à celui de e-Cité/311.

Autres notes :

- À compter de 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne Ville de Montréal sera assumée par le gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ainsi, les crédits budgétaires de 2008 comprennent une rémunération équivalente à 620,0 années-personnes.

- Ces structures autorisées ne représentent que les années-personnes financées à même le budget de fonctionnement.